

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SCLEAN' AIR NEUTRALISEUR D'ODEURS THE VERT

Version: 4

Date de révision: 19/12/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: SCLEAN' AIR NEUTRALISEUR D'ODEURS THE VERT
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Destructeur d'odeurs prêt à l'emploi
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: MANKA CREATIONS
25, rue du Gros Hêtre
F-57500 ST AVOLD
France
Tél: +33 (0)3 87 93 93 73
Télécopie: +33 (0)3 87 93 93 74
Courriel: info@manka.com
1. 4. N° code du produit: M022
1. 5. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. N° CE: Non applicable.
2. 3. Éléments d'étiquetage (CLP - SGH):
2. 3. 1. Symbole(s): Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 4. Information(s) complémentaire(s): Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi. Une attention particulière est recommandée aux personnes présentant une sensibilité aux substances parfumantes lors de l'utilisation de ce produit
Utiliser des désodorisants ne dispense pas de suivre de bonnes pratiques d'hygiène
Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.
- Composant(s):
- <5% agents de surface non ioniques
- 5-15% savon
- parfums(linalool)
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
2. 5. Dangers principaux: Ne présente pas de caractère dangereux dans les conditions normales d'utilisation
Les personnes sujettes à des problèmes de sensibilisation de la peau ne doivent pas être mises au travail dans des procédés dans lesquels cette préparation est utilisée.
2. 6. Autres dangers: Le produit est combustible

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Formule: M022JG002/2
3. 2. Description du mélange: Solution aqueuse de surfactants, solvants et parfums

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SCLEAN'AIR NEUTRALISEUR D'ODEURS THE VERT

Version: 4

Date de révision: 19/12/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

3. 3. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé:

- éthanol; alcool éthylique
- N° Id: 603-002-00-5 - N° CE: 200-578-6 - N° CAS: 64-17-5
- Conc. (% pds) : 1 < C <= 5
- R-S :
- Classification: • F; R 11 •
- SGH :
- * SGH02 - Flamme - Danger - Liq. infl. 2 - H225
- VME ppm = 1000 - VME mg/m³ = 1900 - VLE ppm = 5000 - VLE mg/m³ = 9500

- benzyl salicylate
- N° CE: 204-262-3* - N° CAS: 118-58-1
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- R-S :
- Symbole(s): Xi N - Phrase(s) R: 43-51/53
- SGH :
- * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Sens. cut. 1 - H317
- * Tox. aq. chron. 3 - H412

- citral
- N° Id: 605-019-00-3 - N° CE: 226-394-6 - N° CAS: 5392-40-5
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- R-S :
- Classification: • Xi; R 38 • R 43 •
- SGH :
- * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Sens. cut. 1 - H317 - Irr. cut. 2 - H315

- citronnellol
- N° CE: 203-375-0 - N° CAS: 106-22-9
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119453995-23-XXXX
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- R-S :
- Symbole(s): Xi N - Phrase(s) R: 38-43-51/53
- SGH :
- * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Sens. cut. 1 - H317 - Irr. cut. 2 - H315 - Irr. oc. 2 - H319

- LIMONENE
- N° Id: 601-029-00-7 - N° CE: 227-813-5 - N° CAS: 5989-27-5
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119529223-47-XXXX
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- R-S :
- Classification: • R 10 • Xi; R 38 • R 43 • N; R 50-53 •
- SGH :
- * SGH02 - Flamme - Attention - Liq. infl. 3 - H226
- * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Sens. cut. 1 - H317 - Irr. cut. 2 - H315
- * SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. chron. 1 - H410

- géranol
- N° CE: 203-377-1 - N° CAS: 106-24-1
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119552430-49-0000
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- R-S :
- Symbole(s): Xi - Phrase(s) R: 41-43-38
- SGH :
- * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Sens. cut. 1 - H317 - Irr. cut. 2 - H315 * SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318

- linalool
- N° CE: 201-134-4 - N° CAS: 78-70-6
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119474016-42
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- R-S :
- Symbole(s): Xi - Phrase(s) R: 38
- SGH :

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SCLEAN'AIR NEUTRALISEUR D'ODEURS THE VERT

Version: 4

Date de révision: 19/12/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. cut. 2 - H315 - Irr. oc. 2 - H319

- Phényl Ethyl alcohol
- N° CE: 200-456-2 - N° CAS: 60-12-8
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- R-S :
- Symbole(s): Xi - Phrase(s) R: 36-22
- SGH :

* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 - Irr. oc. 2 - H319 - Irr. oc. 2A

- verdox
- N° CE: 201-828-7 - N° CAS: 88-41-5
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- R-S :
- Symbole(s): N - Phrase(s) R: 51/53-
- SGH :

* Tox. aq. chron. 3 - H412

- dihydroxymercenol
- N° CE: 242-362-4 - N° CAS: 18479-58-8
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457274-37-XXXX
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- R-S :
- Symbole(s): Xi - Phrase(s) R: 38
- SGH :

* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. oc. 2 - H319 - Irr. oc. 2A

- HHCB - Galaxolide
- N° Id: 603-212-00-7 - N° CE: 214-946-9 - N° CAS: 1222-05-5
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488227-29
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- R-S :
- Classification: • N; R50-53 •
- SGH :

* SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. chron. 1 - H410

- 4-ter-butyl cyclohexyl acétate
- N° CE: 250-954-9 - N° CAS: 32210-23-4
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119976286-24
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- R-S :
- Symbole(s): Xi N - Phrase(s) R: 51/53-43
- SGH :

* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Sens. cut. 1B - H317

* SGH09 - Environnement - Tox. aq. chron. 2 - H411

- Hexyl salicylate
- N° CE: 228-408-6 - N° CAS: 6259-76-3
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- R-S :
- Phrase(s) R: 38-50/53-43
- SGH :

* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Sens. cut. 1 - H317 - Irr. cut. 2 - H315

* SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. aiguë 1 - H400 - Tox. aq. chron. 1 - H410

- Delta damascone
- N° CE: 260-709-8 - N° CAS: 57378-68-4
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
- R-S :
- Symbole(s): Xi - Phrase(s) R: 43
- SGH :

* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Sens. cut. 1 - H317

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SCLEAN' AIR NEUTRALISEUR D'ODEURS THE VERT

Version: 4

Date de révision: 19/12/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux:

Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.

4. 1. 2. Inhalation:

Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée, et appeler immédiatement un médecin.

4. 1. 3. Contact avec la peau:

Enlever les vêtements souillés. Laver à l'eau et au savon par précaution.

4. 1. 4. Contact avec les yeux:

Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

4. 1. 5. Ingestion:

En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

4. 2. 1. Inhalation:

L'inhalation de gouttelettes aériennes ou d'aérosols peut causer une irritation du tractus respiratoire.

4. 2. 2. Contact avec la peau:

Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.

4. 2. 3. Contact avec les yeux:

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

4. 2. 4. Ingestion:

Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:

mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre

5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

5. 3. Conseils aux pompiers:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

5. 4. Méthode(s) spéciale(s):

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination. Après le nettoyage, rincer les restes de produit à l'eau.

6. 4. Référence à d'autres sections:

Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SCLEAN' AIR NEUTRALISEUR D'ODEURS THE VERT

Version: 4

Date de révision: 19/12/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Observer les réglementations de la protection du travail. Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:

Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée.

7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):

Tenir hors de portée des enfants. Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

7. 2. 2. Condition(s) de stockage:

Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.

7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:

Les emballages plastiques sont recommandés.

7. 2. 5. Matériaux d'emballage non adaptés:

Ne jamais déconditionner le produit.

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

ne pas utiliser en atmosphère confinée

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

• éthanol; alcool éthylique : VME ppm = 1000 - VME mg/m³ = 1900 - VLE ppm = 5000 - VLE mg/m³ = 9500

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

8. 2. 2. Protection des mains:

gants en Néoprène ou en caoutchouc naturel

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

8. 2. 4. Protection des yeux:

Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.

8. 3. Mesure(s) d'hygiène:

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect:

gel

9. 1. 2. Couleur:

vert

9. 1. 3. Odeur:

caractéristique

9. 1. 4. PH:

7

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:

Non déterminé.

9. 1. 6. Point d'éclair:

entre 21& 55°C

9. 1. 7. Limites d'explosivité:

Non déterminé.

9. 1. 8. Densité relative (eau = 1):

1 g/cm³ approx

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SCLEAN' AIR NEUTRALISEUR D'ODEURS THE VERT

Version: 4

Date de révision: 19/12/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

9. 1. 9. Viscosité:	Non déterminé.
9. 2. Autres informations:	
9. 2. 1. Hydrosolubilité:	complètement soluble à chaud
9. 2. 2. Liposolubilité:	insoluble
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	soluble dans la plupart des solvants organiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Aucune sous utilisation normale.
10. 4. Conditions à éviter:	Chauffage prolongé à des températures au-dessus de 50°C: Le liquide chaud peut causer de graves brûlures cutanées.
10. 5. Matières incompatibles:	Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	A des hautes concentrations les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux et du nez.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	Données non disponibles.
11. 2. 2. Contact avec la peau:	Données non disponibles.
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Données non disponibles.
11. 2. 4. Ingestion:	Données non disponibles.
11. 3. Sensibilisation:	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Contient plusieurs allergènes mentionnés au point 2
11. 4. Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée:	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
11. 5. Effet(s) spécifique(s):	La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Des effets néfastes à long terme sur les organismes aquatiques sont possibles en cas d'exposition continue.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Les agents de surface contenus sont facilement biodégradables selon la réglementation en vigueur.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Adsorbe sur le sol et n'est pas mobile.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Non applicable.
12. 6. Autres effets néfastes:	Données non disponibles.
12. 7. Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
--	--

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SCLEAN' AIR NEUTRALISEUR D'ODEURS THE VERT

Version: 4

Date de révision: 19/12/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- | | |
|---|---|
| 13. 2. Emballages contaminés: | Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux. |
| 13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s): | Catalogue européen des déchets 20 01 29 détergents contenant des substances dangereuses |
| 13. 4. Information(s) supplémentaire(s): | Ce produit ne peut pas être mis en décharge ni être évacués dans les égout, les caniveaux, les cours d'eau naturels ou les rivières. Ce produit ne génère pas de cendres et peut être brûlé directement dans une installation adéquate. |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- | | |
|--|---|
| 14. 1. Numéro ONU: | Non soumis à la réglementation ADR/RID. |
| 14. 2. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID): | |
| 14. 3. Voies maritimes (IMDG): | |
| 14. 3. 1. Classe: | Non soumis à la réglementation IMDG. |
| 14. 4. Voies aériennes (ICAO/IATA): | |
| 14. 4. 1. ICAO/IATA classe: | Non soumis à la réglementation ICAO/IATA. |
| 14. 5. Dangers pour l'environnement: | Non applicable. |
| 14. 6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | Non applicable. |
| 14. 7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: | Non applicable. |

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- | | |
|--|---|
| 15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: | règlementation ICPE
Règlement détergent 648-20004
Code Airfreshner AISE novembre 2007 |
| 15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: | Non applicable. |

16. AUTRES INFORMATIONS

- | | |
|---|---|
| 16. 1. Législation(s) suivie(s): | Les informations données dans cette fiche sont requises aux termes de
- 31 ième adaptation concernant la directive produits dangereux
- directive 99/45 sur les préparations dangereuses et adaptations
- CLP 1272/2008 & adaptations |
| 16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: | R11 Facilement inflammable.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R38 Irritant pour la peau.
R10 Inflammable.
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R36 Irritant pour les yeux.
R22 Nocif en cas d'ingestion.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H302 Nocif en cas d'ingestion. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SCLEAN'AIR NEUTRALISEUR D'ODEURS THE VERT

Version: 4

Date de révision: 19/12/2014

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

	H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
16. 3. Avis ou remarques importantes:	Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures de précaution mentionnées ainsi que de veiller à avoir une information complète et suffisante pour l'utilisation de ce produit. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. Il est nécessaire que l'utilisateur s'assure que les données soient complètes et conformes à l'utilisation particulière du produit.
16. 4. Historique:	
16. 4. 1. Date de la première édition:	15/10/2007
16. 4. 2. Date de la révision précédente:	17/06/2014
16. 4. 3. Date de révision:	19/12/2014
16. 4. 4. Version:	4
16. 4. 5. Révision chapitre(s) n°:	2-16
16. 5. Réalisé par:	Danièle Saville (daniele.saville@wanadoo.fr)